**Zeitschrift:** Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

**Band:** 7 (1943-1944)

**Artikel:** Rivus - Rivalis?

**Autor:** Duraffour, A.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-9249

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## RIVUS - \*RIVALIS?1

Le différend qui nous sépare, M. Gauchat et moi, — sans préjudice, heureusement, pour notre amitié ni pour l'admiration que, depuis que je les connais, je professe pour ses travaux et pour son œuvre —, peut être présenté de la façon suivante.

En 1294, un notaire valaisan a consigné le nom d'un homme qu'il appelle: « Petrus li Desrials ». Lisant la dernière partie de son nom en une syllabe, avec une triphtongue centrée sur a et avec un l vocalique (donc, à peu près, riáus), j'y vois l'équivalent d'un « (des) rieus » français, avec ce cachet ancien franco-provençal qu'est la non-palatalisation de la triphtongue: rials (ou \*riaus), devenu plus tard ryo, remonte, pour moi, à RIVOS. M. Gauchat, lui, — avant et après M. Hasselrot, qui a soulevé le problème — voit dans rials > ryo (Vaud, Fribourg) le continuateur littéral de \*RIVALIS, forme allongée de rivus par le suffixe -alis. « Ruisseau », d'après sa documentation, se présente ainsi dans la Suisse Romande: dans le Nord, y compris les cantons de Fribourg et de Vaud, l'appellation habituelle est rü; mais dans Vaud et Fribourg, ryo coexiste avec ru. La phonétique locale autorise M. Gauchat à voir dans ryo l'aboutissant régulier de \*RIVALIS; la présence, à une distance relativement courte du Valais et de Vaud, de continuateurs certains de \*RIVALIS l'y détermine, et c'est ainsi que, finalement, il en juge. Il m'accorde toutefois, qu'une base \*ryaus, comme je la pose,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Mélanges A. Duraffour, Hommage offert par ses amis et ses élèves, 4 juin 1939. RH 14. [Notre collègue de Grenoble nous avait envoyé d'abord son article antérieur au compte-rendu qu'on lit VRom. 6, 297. Comme le premier est un commentaire fouillé et détaillé du second, nous avons jugé opportun de faire connaître les deux textes qui se complètent fort heureusement. (La Réd.)]

est possible, normale, et a pu conduire à ryo. D'autre part, tout en se refusant à me suivre, il veut bien fournir un appui à mon argumentation, en citant l'étymologie donnée par M. Jean-jaquet d'un n. de l. bas-valaisan: «Finhaut», prononcé foyó, continuerait foeniles (cf., a. 1294: Joanny des Finyaux).

Aux lecteurs qui voudraient s'intéresser à notre débat, je demande de prendre la peine, réelle peut-être, de lire, avant d'écouter mon plaidoyer, dans mes *Phén. gén...* (1932), les pages 205–208, consacrées au traitement franco-provençal (aussi français et provençal) de -īcu, -īvu, ι + L cons., les pages 161 à 162, consacrées à ε + w, ῦ; mon article de la *Festschrift K.Jaberg* (1937), p. 381 ss.; et enfin les pages 169 et 170 de mon compterendu, paru dans les *SN* (1937), de la thèse de M. Bengt Hasselrot, *Etude sur les Dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud*), Uppsala, 1937: c'est là que j'ai marqué avec le plus de précision ma façon de voir dans la question posée par l'auteur (p. 55). Je ferai néanmoins en sorte que mon exposé soit lisible à première vue.

En matière étymologique chaque chercheur a son « équation personnelle », qu'il est intéressant de connaître pour apprécier la valeur de ses propositions. Je voudrais d'abord faire connaître la mienne, ou du moins y contribuer, en parlant d'une expérience que j'ai faite il y a vingt ans, quand je me mis à l'étude rigoureuse du franco-provençal; cet incident personnel contribuera aussi à préparer le terrain de la discussion qui suivra. Il y a, en patois bressan, un mot fi 'verrue', que de sûrs garants, d'alors et d'aujourd'hui, rattachent à FICU; en français régional, de Louhans à Condeyssiat (Ain) au moins, ce mot est prononcé fil. Pourquoi cette divergence entre le français et le patois? Pourquoi cette identification entre « fil — verrue » et « fil — fil », lequel se dit également fi en patois et fil en français? Cette question m'intriguait beaucoup. Ma conscience ne fut apaisée que le jour où je découvris, dans des textes dombistes de la fin du XIVe et du XVe siècle, des formes de pluriel pious picos, correspondant à un sg. pic; ayssious1 AXILES, correspondant à un sg. ayssil.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. la forme de suj. sg. aissiax 'essieu' (Li Fet des Romains -

Il me fut alors permis de poser, pour le dombiste de la fin du XIVe siècle, la proportion:

fi(l), sg.; flous, pl. = fi(c), sg.; flous<sup>2</sup>, pl.

Il me devint évident que, lorsque, dès le courant du XIVe siècle, des « Français » arrivèrent chez nous, prononçant fil sous sa forme actuelle, entendant le pluriel sous sa forme flous, identique au pluriel FICOS, pluriel très usité pour l'un et l'autre mot, ils donnèrent à « fious — verrues » un sg. identique à celui de fil: à supposer même que le -c final du sg. se prononçât encore bien nettement, cette forme était relativement rare, et ne pouvait prévaloir contre le fious du pluriel, commun aux deux mots. Je vis donc dans fil (verrue) une « réfection d'ordre morphologique » — morphologische Rückbildungserscheinung —; je me rendis compte bientôt que ce phénomène n'était pas particulier à mon patois; mais, l'ayant découvert et établi par moi-même, l'idée en devint chez moi, non pas une manie, mais un facteur actif dans ma façon de considérer les faits linguistiques. Je crois lui avoir fait sa part, et rien que sa part, dans les travaux que j'ai publiés.

Venons-en maintenant à la question rivus — \*rivalis? M. Gauchat cite d'abord une forme fribourgeoise rual (1305): il y voit « une reconstruction due au rapport entre patois -o = français -al ». La langue de cette époque avait sans doute, au sg./pl., des finales -al/ats -ALE/-ALES: si je comprends bien la formule que je viens de transcrire, je crois être d'accord avec M. Gauchat en voyant dans rual une réfection morphologique d'après un mot à finale -aus. Mais pourquoi, demande-t-il, une syllabe initiale ru-? Apparemment, parce que le mot, artificiel, a subi l'influence de ru 'ruisseau', dont il était, plus ou moins, peut-être totalement, l'équivalent sémantique.

Faut-il chercher une autre explication aux formes latinisées,

XIIIe s., où? — 711, 17, éd. Flutre et Sneyders de Vogel, 1938). Relevée au Gloss., la forme méritait de l'être, p. 12, à la suite de fiuz filius, de l'Introduction. — Cf. ce que j'ai écrit Phén. gén..., p. 108.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. FEW III, 497 a. [Fenouillet: fieu; Brachet (Albertville): fiu].

provenant de Fribourg et de Vaud, datées de 1403 jusqu'à 1525, citées dans la suite du même paragraphe, et qui témoignent évidemment de l'influence de \*rivalis, au moins dans l'esprit des notaires du temps? Le caractère de ces formes s'éclairera d'abord d'un rapprochement avec les formes identiques de notre région dauphinoise, que je cite d'après le Dictionn. top. Pilot de Thorey-Ulysse Chevalier1: de Ruali (XIVe; XVe s.) — cf. n. de l. actuel: le Rual -; de Rivalibus (XIVe; XVe s.), Rivalium (XIVe s.), correspondant à des formes modernes Rivaux; Rivail (XVe; XVIIIe s.), correspondant à mod. Rival, et XVIe s. de Rivali; Rivalibus (XIIes.) correspondent à mod. les Rieux; Rivis (XIVes.), Rivalibus correspondant à mod. les Rioux; enfin le Rivachet (XVIIIe s.) — cf. Vaud ryotsé (Gauchat, p. 56; Hasselrot, Lex. d'Ollon) —. Ces formes me paraissent non pas fantaisistes, encore moins régulières, mais tout simplement artificielles. Prenant l'exemple le plus instructif, celui qui est commun à la Suisse Romande et au Dauphiné, à finale -ALIUM, il est évident pour moi que, devant la masse des substantifs en -al ou -ail/-aus, un pluriel phonétique régulier \*riaus RI(v)os, était, pour les gens du XIVe-XVe siècle, tout à fait isolé, « en l'air », comme nous disons: il devait nécessairement provoquer un sing. en -al ou -ail (latinisé: -ale, -allus; -alium), pour ne pas parler, dans l'esprit de certains lettrés, de plus singulières encore. Un exemple cependant nous a montré que, chez nous, les latiniseurs n'ont pas toujours le dessus.

La façon dont M. Gauchat rend probable l'existence d'une base \*rivalis a tout mon assentiment. Mais je serais moins affirmatif que lui en ce qui concerne la phonéticité de tous les mots cités par M. v. Wartburg dans sa longue liste de « Dérivés » de bedu. En outre, avec la différence de sens entre rivus et \*rivalis, je poserais aussi, quitte à ne pas pouvoir la résoudre davantage, celle du milieu où a pu naître, « tardivement » (M. Aebischer), \*RIVALIS. Il me semble, mais ce n'est qu'une impression, que le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En bonne méthode, j'aurais dû vérifier, au moins sur l'original manuscrit de Pilot, à défaut des pièces originales, les transcriptions, parfois fautives, d'U. Chevalier: la chose n'est pas possible maintenant.

mot n'est pas né, comme \*RIUSCELLUS, aussi peu attesté que lui, dans un milieu populaire.

En faveur de la base étymologique \*rivalis, M. Gauchat tire argument du dérivé, vaudois et fribourgeois: ryalę 'ruisseau', où -al- lui paraît primitif; il repousse l'idée d'une explication de ce mot, daté de 1574, par une association sémantique ou formelle avec d'autres mots, et ce n'est certes pas moi qui lui donnerais tort sur ce point. Mais pourquoi ne pas le tirer de \*ryal, mot de seconde couche, déduit de \*ryaus au XIVe-XVe siècle environ? Je me permets de rappeler la p. 125 de mes Phén. gén..., où j'ai traité d'un dérivé également: tralet 'petite poutre' (vaudois et valdôtain): je l'ai rattaché à tral, attesté en dombiste en 1401, et que j'ai considéré comme une forme déduite d'un pl. \*traus trabes. A tralézon dont j'ai signalé la présence à Giron (Ain; canton de Châtillon-de-Michaille), comme en Suisse, j'ajoute aujourd'hui, à Giron encore: ētralá 'disposer la charpente sur les murs une fois construits' (v. aussi Jud, FSNS 120, 81 N).

Je voudrais, avant de passer à des considérations d'ordre géographique, insister davantage encore sur les dates à laquelle apparaissent tous ces mots où je lis des réfections: ils attestent un travail intense de la langue de chez nous aux XIVe et XVe siècles surtout, et ce travail, à la différence de l'évolution sans doute assez régulière qui a précédé, s'est produit avec la « mainmise » du français littéraire ou officiel sur nos patois locaux. Dans la très sommaire esquisse que j'ai consacrée en 1925 à la langue des comptes de Châtillon-en-Dombes (1385-1500), j'ai mis en lumière ce processus de francisation croissante, de part et d'autre du Jura, en citant, p. 12, les Comptes de ... Saint-Nicolas, de Fribourg (1470–1490): mieux averti aujourd'hui, je ne manquerais pas de relever les phénomènes de pénétration violente, dont les régressions phonétiques et les réfections morphologiques sont les conséquences les plus apparentes. En outre, je rapprocherais cette période de crise de deux ou trois siècles de celle qui s'est produite à la même époque dans le français littéraire: les noms de lieux mis à part, qui sont, eux, extrêmement sensibles à l'influence latine, — ce que le latin a été pour le français, au cours de la période dite du « moyen-français », le français l'a été, alors, pour nos parlers: il les a envahis, les a tirés à lui, et dès lors n'a cessé de se les assimiler à lui-même.

Mais arrivons-en, sans prétendre l'épuiser, à l'aspect géographique du problème. En France, la présence de continuateurs authentiques de \*rivalis n'a jamais fait de doute pour personne; il est bon toutefois, pour mettre les choses au point, de se poser la question: « que représentent, même avec toutes les variantes possibles, les ruel et les rival de notre territoire à côté de la masse des ri(f) -rieus qui enflent nos dictionnaires de toutes catégories ou couvrent nos cartes géographiques et nos plans cadastraux? » Et entre les uns et les autres c'est un jeu constant de chassécroisé: jeu dont nous sommes un peu les victimes, M. Gauchat et moi, dans notre « tençon » sans conclusion, et peut-être sans lendemain. Je veux cependant augmenter la liste d'exemples cités par mon courtois contradicteur d'un texte provençal qui me paraît particulièrement précieux: c'est la charte 35 (« vers 1140. — Limousin ») du précieux recueil de M. C. Brunel (p. 40 à 41). Les sept premières lignes de cet acte notarié contiennent deux « rival » qui cachent pour ainsi dire un « riu »: comme dans la citation extraite du Suppl.Wtb. aucune différence de sens n'apparaît entre les deux mots, mais j'ai le sentiment (est-ce encore une illusion?) que rival est — conservation de la tradition? le mot du notaire, riu celui du client rural.

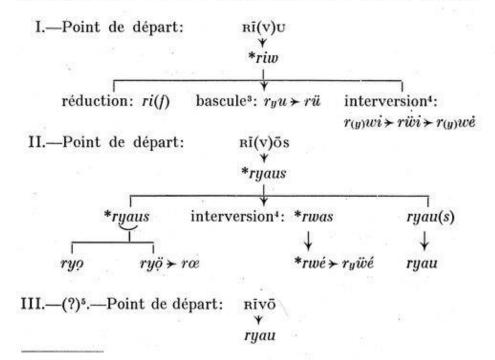
Serrons les faits d'un peu plus près sur notre terroir francoprovençal. La présence en forézien de *rivau*<sup>1</sup> (au sujet duquel MM. J.-E. Dufour et Gardette<sup>2</sup> nous donneront une documentation moins sujette à caution que celle de Mistral) ne diminue pas la valeur du *ryo* qu'avait essayé d'interpréter Veÿ (*Dialecte de Saint-Etienne*, p. 113) ni du *ryo* lyonnais (Mornant), monosyllabe comme lui, d'après Puitspelu (cf. vº *riau*): qu'on veuille

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Dép. de l'Ain, qui a pour « ruisseau » une grande variété de types lexicologiques, a un n. de l. les *Rivaux* (1285, *Rivauz*), qui pourrait être un \*rivales; il a aussi le *Riez*, torrent, à Jujurieux [ryé], que je fais remonter à \*ryais.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J'ai relevé moi-même, surtout en août dernier, dans la partie occidentale du département de nombreuses formes, parlées ou écrites (n. de l.), qui toutes remontent à rivu.

bien se rappeler ma démonstration inattaquable (Festschrift Jaberg): \*APILE avi à Ste-Foy, \*APILES \*avyaus avyó à Néronde (ALF 839), Violay, St-Just-la-Pendue (Loire). Grenoble riau, transcrit de Ravanat, a été par cet auteur transcrit de Blanchet¹, et ne doit pas être retenu: les formes ri, ru, en revanche, que Ravanat donne sous sa propre responsabilité, en les localisant, sont exactes et se rencontrent dans toute la banlieue grenobloise (cf. aussi le n. de l. Russec 'rivum siccum' (a. 1340), et un nom actuel de village Risset).

Au Nord de la région grenobloise se trouvent les Terres Froides (Isère), qui offrent, au centre du franco-provençal méridional, le noyau le plus compact de formes variées remontant indubitablement à rivus (cf. Devaux, ADTF, c. 341). Je me crois tenu, pour cette raison, d'en donner, après Devaux (Essai..., p. 180²), de mon point de vue, un nouveau schéma génétique (dont le principe, comme il est de règle, importe plus que les détails).



Je cite, ...pour consoler ceux qui ne possèdent pas ce livre: « riau, rieu mots celt. qui signifient ruisseau; de là, le nom donné à quelques villages traversés par des ruisseaux ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir aussi N 1, où Devaux, en se fondant sur l'analogie du

On voudra bien rapprocher ce schéma de la carte 135 (Essaim — dans la ruche —) de l'ADTF, et on sera frappé, malgré la différence de répartition des traitements, du parallélisme des évolutions de \*apile et de rivu. En dehors des Terres Froides on retrouve les mêmes faits: à Chimilin (canton de Pont-de-Beauvoisin, Isère): 'ruisseau' est  $r_y \acute{a}_{\bar{u}}$ , 'essaim'  $avy \acute{a}_{\bar{u}}$ .

Avançons dans la direction de la Suisse.

J'ai relevé personnellement dans la partie orientale du département de la Haute-Savoie:

Sixt (ALF 956) — même notation par Edmont —  $ry\ddot{u}$ , co-existant avec  $n\ddot{a}$ ;

Saint-Roch (canton Sallanches): ryü au sens de 'rigole du purin';

Magland (canton Cluses): rwiδο 'purin' (voir les formes au Lexique de l'étude de M. Osterwalder), postverbal de \*RIVICARE.

Ces formes nous ont portés au contact du Bas-Valais, de Finhaut (cf. supra, p. 269); et à très brève distance d'Ollon: une trentaine de km à vol d'oiseau sépare cette dernière localité de Sixt. Malgré la nappe recouverte par les nã savoyard, il n'y a pas de solution de continuité réelle entre le Dauphiné et la Suisse: ryü est attesté tout près de ryo (Ollon, Hasselrot), dans un milieu où il voisine avec rü. Il m'a paru difficile d'expliquer ces trois formes en Suisse autrement qu'elles s'expliquaient de façon assurée ailleurs en franco-provençal. Sans doute -ALE donne ó à Ollon; sans doute aussi il y a, non loin d'Ollon, mais à plus de 30 kilomètres, des représentants authentiques de RI(V)ALE: ils appartiennent surtout à un autre « climat linguistique »6. Convaincu comme je le suis (cf. Phén. gén..., p. 108) de l'homogénéité de nos parlers, je persiste à croire, contre M. Hasselrot

traitement de *lixivu* et de *rivu*, écarte pour le *riau* lyonnais le *ri(v)ale* proposé par Puitspelu.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. Phén. gén..., p. 50-52, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. Phén. gén..., p. 36 b, et surtout 148-149.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. E. Muret, Mélanges Salverda de Grave, p. 233 s.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Je ne vois pas que les n. de l. cités par M. Gauchat à la p. 57, et où règne comme il est de règle — une haute fantaisie graphique soient irréductibles à mon explication.

et M. Gauchat, que les ryo d'Ollon et d'ailleurs remontent, par \*ryaus, à  $R\bar{I}(v)\bar{O}s$ .

Plût au ciel que le siècle, à l'heure présente, ne connût pas de plus grave discorde que celle qui s'est élevée entre moi et un maître, devenu un ami, un ami devenu un maître!

Grenoble.

A. Duraffour.